



REGLEMENT PARTICULIER

GRAND PRIX DE SAINTE-SUZANNE

Dimanche 28 juillet 2024

Lieu : La Marine / Bellevue – SAINTE-SUZANNE

ITINERAIRE : circuit de 4.480km/Tour + 3.500 (Montée Finale)

DEPART : sur la RN2002 Parking Covoiturage, La Marine

RN2002 La Marine vers Quartier Français

A droite chem Commune Ango

A droite RD63B, Av Mahatma Gandhi

A droite échangeur de La Marine,

A droite bretelle accès RN2002, La Marine

Au dernier tour à gauche RD63

A droite chem Bellevue

Vers la stèle Edmond ALBIUS.

ARRIVEE : sur la RD63, chem Bellevue, au niveau de la Stèle.

CATEGORIES ET HORAIRES :

Accueil et Emargement :			12h00		
ACCESS 1, 2			12h45	12 T, soit 53.760 km+7Km	
U17 G			12h45	12 T, soit 53.760 km+7Km	
ACCESS 3, 4			12h47	9 T, soit 40.320 km+7Km	
FEM U15-U17, FEM Jun-Sen-Vet			12h47	9 T, soit 40.320 km+7Km	
ELITE, OPEN 1-2-3			14h30	20 T, soit 89.600 km+7Km	

Fin de l'épreuve vers 17h00

Arrêt de l'emargement 20 minutes avant chaque départ. Dossard à Gauche

L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Dossards et Transpondeurs.

Les Transpondeurs sont à rendre obligatoirement immédiatement à l'arrivée de chaque course, sous peine d'amende

RAVITAILLEMENT : uniquement à pied à droite de la chaussée dans les parties montantes du circuit. Interdit dans la montée finale RD63.

Autorisé pour les catégories :

•ACCESS 1-2, U17 G : du 8^{ème} au 11^{ème} tour inclus.

•ACCESS 3-4, Fém U15-U17, Fém J-S-V : non autorisé

•

• ELITE, OPEN 1-2-3 : du 8^{ème} au 19^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories. Une voiture neutre pour chaque course.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

PRIX AUX COUREURS : Pas de grille Fédérale.

RECOMPENSES : les 3 premiers de chaque catégorie.

ENGAGEMENTS : 9€ : par coureur, +4€ dossard si oubli.

→ Votre dossard FFC 2024 est obligatoire, + 4€ si oubli.

DOSSARD A GAUCHE

INSCRIPTION EN LIGNE Individuelle obligatoire :

www.webservices.re. Paiement en Ligne avant V 26/07/2024 12H00.

ARBITRES : ALLY Emmanuelle, CHEFIARE Anthony, GOULJAR Eddy, ARHEL Yann, FURCY Jean-Marie.

Jeunes Arbitres : DAMOUR Lauryne, DIJOUX Adrien.

Délégué Fédéral : LAURET Daniel.

Chronométrie : WEB SERVICES.

SECURITE : Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé. Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs moto seront présents tout au long du parcours.

1 signaleur OBLIGATOIRE PAR CLUB - RDV 12H00 au départ, Parking Covoiturage, La Marine STE-SUZANNE.

RENSEIGNEMENTS – Portable : 0692 00 57 43 (MR CHEFIARE Anthony)

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT DE TOUTE MODIFICATION

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC).

